



S T O I N S P A Z I O L S



EDITO

Et voilà le *NuMéro Douze.*

Dernier d'une série que nous sommes heureux d'avoir partagé avec vous.

Dans ce *NuMéro Douze* nous vous présentons les différentes manifestations qui se sont déroulées depuis le mois de juin. Les fêtes de Paziols, la journée du patrimoine, la guinguette ...,

Le tout en photos, sans oublier Musiques en Terre Cathare et sa soirée sous le signe de l'amitié. Nous continuons nos reportages prévus sur les neufs Vignerons indépendants de Paziols. Les six premiers ont été présentés dans les *NuMéro Neuf* et *NuMéro Douze* du journal de Paziols.

Dans ce numéro l'interview de deux autres vignerons indépendants chez qui nous nous sommes rendus.

Le dernier vigneron de la série fera l'objet d'une autre publication.

Toute l'équipe du journal vous souhaite de très bonnes fêtes et une très bonne et heureuse année 2020.

Bonne lecture.

L'Equipe du Journal de Paziols

- Pages 2 et 3
Le mot du Maire; Aux urnes citoyens;
- Page 4
Clic et Délic;
- Page 5
La poste; Budget participatif 2020;
- Page 6
RD611; Le PLU; Marie Paule Segui
- Page 7
Le recensement; Bienvenue à Paziols;
- Pages 8 et 9
Les fêtes de l'été en images;
- Pages 10 et 11
La Guinguette du 3 août en images;
- Pages 12 et 13
La journée du patrimoine en images
- Page 14
Le concert surprise; La Castagnade
- Page 15
Musique en terre cathare;
- Page 16
Le repas des Aînés; La gym;
- Page 17
MIC; Le marché de Noël de l'école;
- Page 18
Une viorine de Noël; hghghgh;
- Page 19
Centre de santé public hautes Corbières;
- Pages 20 - 21 - 22 - 23
L'interview CLOS PADULIS;
- Pages 24 - 25 - 26 - 27
L'interview DOMAINE DE ROUDENE;
Eaux souterraines de Paziols
- Page 28
Hommage à Marie-Paule; Etat civil.

Hiver 2019

Un ver de huit pieds
s'appelle un Octosyllabe.

Un ver de *Douze* Pieds,

lui, se nomme Alexandrin.
Et un verre à un pied,
c'est un maccabéo

LE MOT DU MAIRE

Le début de l'année 2020 va occuper pleinement la vie de notre village avec en point de mire l'échéance des élections municipales, le recensement de la population (le second de cette mandature) qui se déroulera du 15 janvier au 15 février, la bataille de l'eau afin de conserver la compétence eau et assainissement à la commune.

Si les deux premiers sujets ont un air de "déjà vu" selon une expression chère à Theresa May, la troisième est une conséquence fâcheuse de la loi NOTRe. Par cette volonté des différents gouvernements à créer des communautés de communes, d'agglomérations, et urbaines, dans le but de privilégier la mutualisation de moyens administratifs et techniques des collectivités territoriales, on a fait éclore des fusions cultivant le clientélisme.

Notre enjeu, dans les années à venir, consistera en la mise en place d'ouvertures pour que les jeunes issus de la ruralité ne voient pas leur horizon limité. Certes, ils grandissent dans un environnement privilégié, proche de la nature mais ils sont loin des centres de décision, à l'écart des flux économiques. Pourtant, les faits le démontrent, nombre de nos élèves de primaire ont développé une autonomie qui se révèle bénéfique dès leur entrée au collège.

Faisons en sorte que notre territoire et nos villages soient suffisamment attractifs pour qu'à l'issue de leur cursus dans les universités ou grandes écoles, ils trouvent la possibilité de s'épanouir proche de leurs racines.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

André Vidal

Paziols est en deuil.

Ce mardi 10 décembre, c'est avec beaucoup de tristesse que Paziols a fait ses adieux à Marie-Paule Seguy, âgée de 73 ans.

Sa famille, le conseil municipal, ses amis, voisins ou simples connaissances, ont accompagné cette figure emblématique du village jusqu'à sa dernière demeure.

Née à Paziols où elle a passé sa vie, et après avoir exercé les fonctions de factrice puis employée communale, Marie-Paule a été élue conseillère municipale en 2014, son bâton de maréchal.

Elle a fait preuve d'un engagement sans failles et toujours désintéressé aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine associatif et caritatif.

Ses amis témoignent que son "tempérament parfois éruptif cachait beaucoup de sensibilité..."

Passionnée par les jeux d'échec, le Scrabble, elle avait développé une mémoire sans faille qui lui permettait de réciter l'arbre généalogique de nombreuses familles de la commune.

Les Paziolais se souviendront longtemps de cette silhouette, coiffée de sa casquette, qui arpentait les rues du village pour annoncer telle manifestation ou tel évènement.

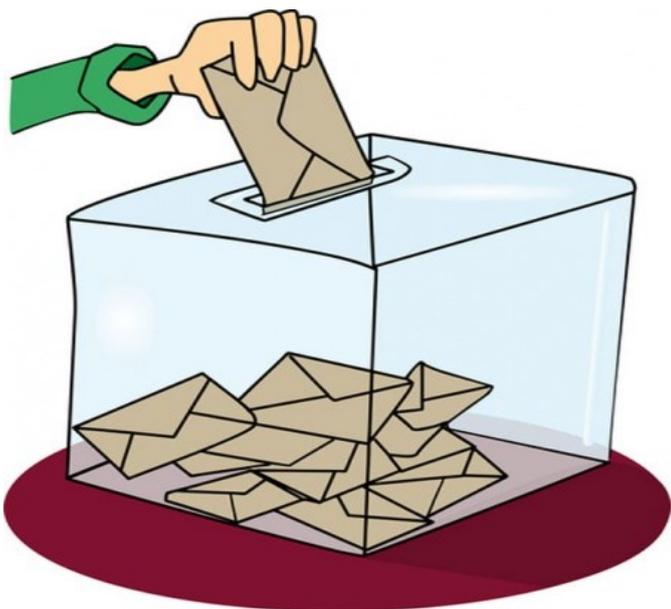
Et c'est sur un air du "Temps des cerises" que tout Paziols lui dit :

"Adieu Marie-Paule"

AUX URNES CITOYENS

Les étapes de la conquête du droit de vote

Quelques grandes dates jalonnent la généralisation du droit de vote, aboutissant par étapes au suffrage universel.



1791 : suffrage censitaire et indirect

La Constitution du 3 septembre 1791 met en place une monarchie constitutionnelle.

Dans ce régime, **la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint.**

Le suffrage est dit **censitaire**. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter. Ils sont appelés "citoyens actifs".

Les autres, les "citoyens passifs", ne peuvent pas participer aux élections.

1799 : suffrage universel masculin mais limité

La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) établit le régime du Consulat.

Elle institue le suffrage universel masculin et donne le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an sur le territoire.

1815 : suffrage censitaire

La défaite de Napoléon Ier à Waterloo (18 juin 1815) entraîne la chute définitive de l'Empire et permet le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, avec le retour de la dynastie des Bourbons : c'est la Restauration.

Le suffrage universel masculin est aboli et

le suffrage censitaire rétabli.

Seuls les hommes de 30 ans payant une contribution directe de 300 francs ont le droit de vote. Pour être élu, il faut avoir 40 ans et payer au moins 1 000 francs de contributions directes.

1848 : suffrage universel masculin et vote secret

Le mouvement révolutionnaire qui éclate en février 1848 met fin à la Monarchie de Juillet et institue la République.

Le suffrage universel masculin est alors adopté par le décret du 5 mars 1848 :

il ne sera plus remis en cause. Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Le droit d'être élu est accordé à tout électeur de plus de 25 ans.

Le vote devient secret.

Ainsi, hormis la parenthèse du régime de Vichy (le 10 juillet 1940, le Maréchal Pétain se voit remettre les pleins pouvoirs constituants par une Assemblée élue au suffrage universel),

la forme républicaine du gouvernement et l'exercice du droit de suffrage ne seront plus remis en cause et iront désormais de pair.

Une seule exception, durable :

La loi du 27 juillet 1872. Le droit de vote est refusé aux Militaires d'où (la Grande muette)

1944 :
droit de vote des femmes et suffrage universel



Autour d'une petite table couverte de papiers (lettres, bulletins et pétitions), on reconnaît, de gauche à droite : Maryse Demour (assise avec un chapeau), Hélène Roger-Viollet (debout, tenant une feuille à la main), Jane Nemo (assise), Louise Weiss (assise avec un chapeau) et Clara Simon (debout avec un chapeau).

Pendant longtemps le droit de vote avait été refusé aux femmes en raison d'arguments misogynes : les femmes seraient faites pour être des mères et de bonnes épouses, ce qui ne serait pas compatible avec l'exercice du droit de vote ou d'un mandat politique.

Par ailleurs, certains redoutaient l'influence de l'Église sur le vote féminin.

Après la Première Guerre mondiale, puis l'apparition des suffragettes (militantes du droit de vote féminin), le débat évolue progressivement, mais l'opposition du Sénat fait échec à toute évolution dans l'entre-deux-guerres.

L'ordonnance du 21 avril 1944

Du Gouvernement provisoire de la République française, signée par Charles de Gaulle, donne aux femmes le droit de vote, rendant ainsi le droit de suffrage réellement universel, par son article 17 qui dispose simplement :

"Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes".

Dans les faits, les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945.

1945 :
droit de vote des militaires

L'ordonnance du 17 août 1945 dispose :

"Les militaires des trois armées sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens", rompant avec la pratique en cours depuis 1872. Ils sont éligibles sous certaines conditions.

1946 — 1956 :
égalité de suffrage en outre-mer

À la Libération, la Constituante hésite entre l'assimilation totale et l'association concernant la France d'outre-mer.

La **loi du 7 mai 1946** (dite **loi Lamine Guèye**) proclame citoyens tous les ressortissants de l'empire colonial (auparavant, la citoyenneté était la plupart du temps l'apanage des seuls ressortissants de statut civil français, et non des autochtones).

Si la loi est inscrite dans la Constitution du 27 octobre 1946, le droit de vote demeure inégalitaire (système du "double collège" :

"Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exercent leurs droits de citoyens", art. 80 de la Constitution).

La IVe République institue l'Union française.

C'est la **loi du 23 juin 1956** (dite **loi-cadre Defferre**) qui institue le suffrage universel et le collège unique dans les territoires d'outre-mer.

1974 :
droit de vote à 18 ans

Le président de la République Valéry Giscard-d'Estaing abaisse, par la loi du 5 juillet 1974, l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21.

1992 :
naissance de la citoyenneté de l'Union européenne

Le traité de Maastricht institue une citoyenneté européenne. Tous les citoyens étrangers ayant la nationalité d'un des pays membres de l'UE peuvent, lors des élections municipales et européennes, voter et se présenter dans l'État membre où ils résident.

Cependant, la Constitution (art. 88-3) précise qu'ils ne peuvent devenir ni maires, ni adjoints.



L'agence Postale Communale et l'outil informatique.



Dans le local de la Poste nous avons créé une salle pour recevoir les différents acteurs publics.

Cette salle de confidentialité est équipée d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner.

- ◆ Depuis cet outil il vous sera possible de faire vos démarches en ligne (impôts, caisse de retraite, organismes sociaux, le cadastre, le site de PAZIOLS, payer ses amendes...),
- ◆ communiquer avec vos proches (réseaux sociaux, messagerie),
- ◆ vous informer, accès internet ...

Cet espace est un lieu partagé, il sera accessible les matins durant les heures d'ouverture de la poste et suivant un planning d'occupation des lieux par les différents services publics.

De plus l'agence postale communale est équipée de la WIFI. Depuis l'espace René Sirven la connexion gratuite est possible en HOT SPOT. Dans la WIFI, cliquer sur « paziols » pour être connecté.



Le BUDGET PARTICIPATIF

Les enfants de Paziols ont fait une pétition pour demander à la mairie la création d'un espace **SKATE PARK**

Ce projet rentre dans le cadre du **BUDGET PARTICIPATIF** du département de l'Aude.

Accompagné des élus ils ont franchi toutes les étapes et ont déposé leur projet en temps et en heure via internet.

Les grands principes

- Un budget de 1,5 M€ en 2020 pour accompagner des projets d'investissement qui seront réalisés dans l'Aude
- Des projets proposés par les Audois.es, votés par les Audois.es
- Des projets financés en totalité par le Département. Une exception est envisageable dans le cas où un projet présenté aurait acquis d'autres financements, le budget participatif pourra alors intervenir en complément.
- Des projets réalisables dans l'année suivant le vote
- Des projets d'intérêt général, laïques et non discriminatoires

Comment se fera le vote des idées ?

Le calendrier

- Du 20 Avril au 31 mai 2020 minuit.

Qui peut participer au vote ?

Tous les habitants de l'Aude âgés d'au moins 16 ans pourront participer au vote pour le choix des projets.

Où voter ?

- Sur Internet :

Pour voter, il est demandé de se connecter à son compte, ou de créer un compte

Dans les lieux désignés comme officiels par la commission de suivi

La comptabilisation des votes

Tous les votes internet et papier seront clos le 31 mai 2020

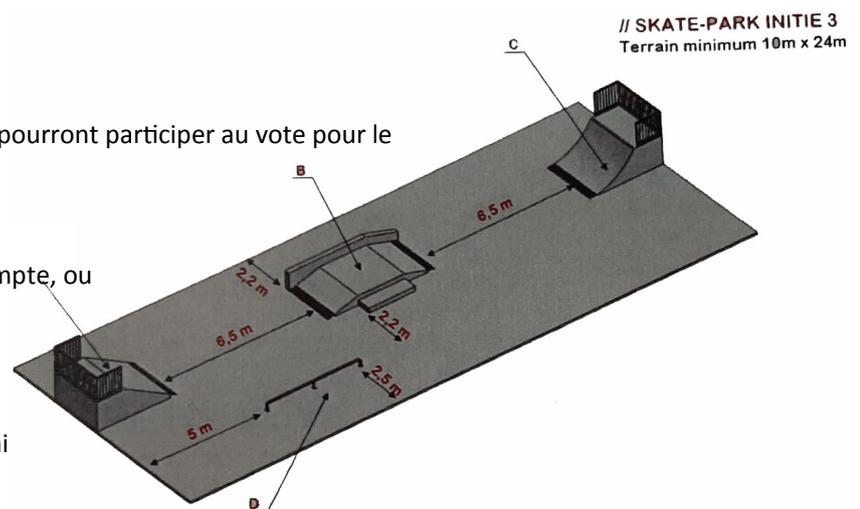
La désignation des lauréats

La désignation des lauréats se fera en fonction du classement des projets au regard du nombre de suffrages obtenus par chacun d'eux.

Les modalités de désignation des lauréats devront également garantir la prise en compte des attentes exprimées par les Audois.es :

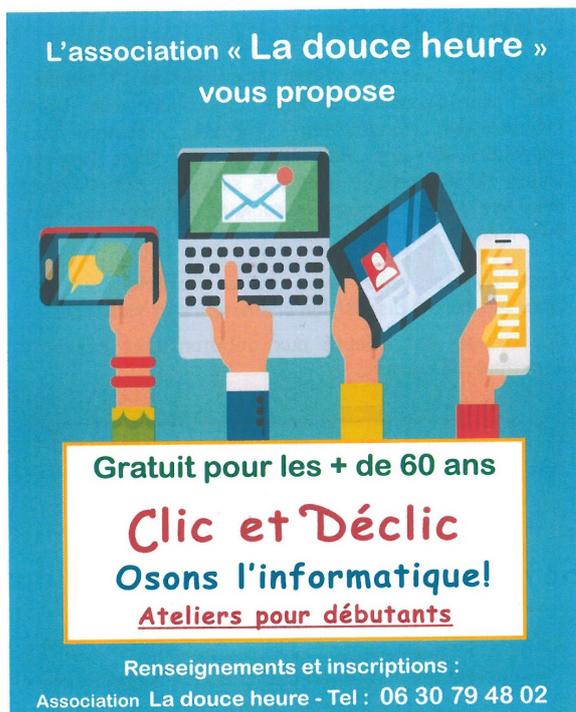
- Veiller à un juste équilibre entre territoires ruraux et espaces urbains et donner les mêmes chances à chaque projet d'être retenu en modérant les déséquilibres démographiques et géographiques.
- Veiller à ce que le budget participatif permette la réalisation d'un minimum de projets dans le domaine de
- l'environnement

Pour plus de renseignements aller sur internet et consulter le site : aude.fr/budget-participatif-comment-ca-marche



Clic et Déclic

Nous vous proposons un atelier de 10 séances, pour découvrir et vous familiariser avec :



- ◆ l'outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone),
- ◆ apprendre à faire vos démarches en ligne (impôts, caisse de retraite, organismes sociaux),
- ◆ communiquer avec vos proches (réseaux sociaux, messagerie),
- ◆ vous informer ...

GRATUIT POUR LES + DE 60 ANS

Ateliers les mardis de 9h30 à 11h00 :

- 7, 14, 21 et 28 janvier 2020
- 4, 25 février 2020
- 10, 17, 24 et 31 mars 2020

A la salle de la cantine

Le nombre de place est limité à 10 personnes, pensez à vous inscrire auprès de l'association

La douce heure au 06 81 61 17 06

La douce heure : Association loi 1901—N° Siret : 81448261700018



RD 611 :

programmation de la poursuite du chantier année 2020

Les travaux redémarreront en avril mai après la notification de l'obtention des subventions.

Pour la première tranche exécutée plusieurs remarques et travaux à réaliser :

Les points relevés par la mairie avec le bureau d'étude, le département et l'entreprise COLAS sont les suivants :

Problématique de vitesse sur la RD :

- La commune déplore encore à ce jour des vitesses excessives sur la départementale. Le département a lancé une campagne de mesure de la vitesse sur le tronçon pendant 2 semaines.

Aussi, la commune souhaite :

- Mettre en place des ralentisseurs type à définir (coussin (berlinois/lyonnais) sur les deux voies en amont de la place de la république en direction de la mairie. + permission voirie pour la mise en place de coussin.
- Matérialiser les traversées piétonnes, (non nécessaire en zone 30).

Chicane devant cinéma :

- améliorer la visibilité de la chicane en période nocturne. Solution de dispositif rétro réfléchissant à étudier par Tphi et Colas.
- Afin d'empêcher les automobilistes de monter sur la chicane, il est envisagé de mettre en place des potelets.
- La mise en place de panneaux sens prioritaire.

La réalisation du plateau traversant place de la République n'est plus envisagée.

Autres problématiques soulevées :

- Apparition de flashes au droit de l'allée des marronniers et de la rue Antoine Montgaillard.

La commune demande de mettre en place les caniveaux type CC1 sur les traversées de voie afin d'avoir une continuité dans le fil d'eau des caniveaux afin de faciliter l'évacuation des eaux pluviales.

Tous ces points en réserves seront levés en début d'année.

Les plantations d'arbres prévues au marché seront aussi réalisées. ●



RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune



Madame , Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettre **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers , de moyens de transport à développer ...,

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utiles à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Bienvenue à PAZIOLS

Samedi 12 novembre 2019, le maire et son conseil municipal ont souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de Paziols. Grâce, notamment à la réalisation de la résidence du Pont Roman, plusieurs familles sont venues s'installer dans la commune qui compte actuellement 537 habitants, et l'école 44 élèves.

Après un bref discours où il a présenté les divers commerçants et associations du village, le maire a remis un dossier d'accueil aux nouveaux arrivés. Tout le monde fut convié à partager un moment convivial autour d'un apéritif.





La grillade du 13 juillet 2019



La fé
Paz
27,
juil



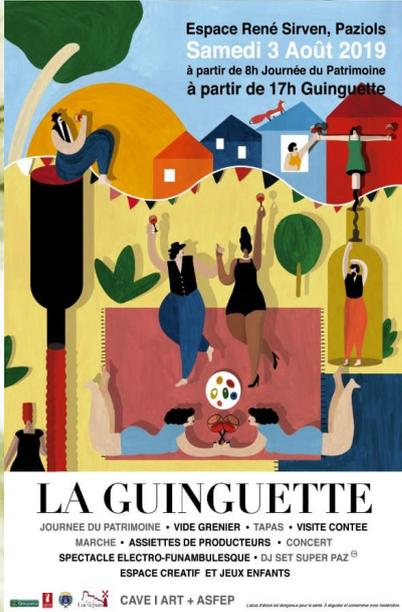


ête de
ziols
28 et 29
let 2019



La grillade du 14 août 2019





La Guinguette des Vignerons Indépendants de l'association CAVE I ART est de retour...

Les neufs :

- Cinq de Paziols (Domaine Poc à Poc, De mena, Bertrand Bergé, Les Gragnotes, Le Vin de Papi)
- Quatre de Padern et Cucugnan (Le Presbytère, Château Trillol, Le Verdoble, La Voluta),

ont cette année renouvelé leur proposition de « Guinguette ».

Habituels, a présenté individuellement leur production, dans leur chai depuis de nombreuses années, lors des mardis CAVE I ART de juillet à septembre, ils ont ajouté à ces moments festifs de découverte une nouvelle possibilité :

« la soirée Guinguette »

La Guinguette leur ressemble et exprime ce qu'ils sont : indépendants et solidaires, ancrés dans notre tradition viticole et ouverts aux courants qui l'interrogent et la rajeunissent sans cesse, soucieux du quotidien et libre de construire un avenir fraternel.

Peut être de bien grands mots pour une bien jolie Guinguette ?

Pourtant, elle a eu lieu, encore une fois, ce samedi 3 Août 2019.

La soirée a commencé par un spectacle « électro-funanbulesque » Éteindre le monde (1) présenté par Thomas Coumans accompagné à la guitare par Dany Rexhep (Compagnie les passeurs de rêves).

Le public très nombreux a pu s'approvisionner auprès des producteurs locaux :





« Le Miel d'Émeline », les légumes de « Merci la Vie », les coquillages des « Perles de la Mer », les fromages des « Embialades », les bières de « La Mandra », le pain des « Maîtres de mon Moulin », ainsi qu'un stand de charcuterie.

Pendant ce temps , « Les Punkaflores » donnaient l'aubade, tandis que les enfants pouvaient profiter des différents jeux et animations .

Avant de se regrouper autour des tables, à l'ombre des platanes, chacun pouvait opter pour le (ou les) vin de son choix, parmi les neufs crus présentés.

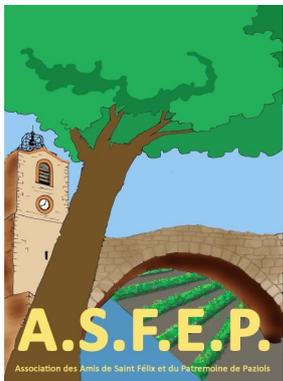
La soirée et la nuit étaient douces et belles. Même le vent avait suspendu son souffle pour offrir un de ces moments magiques de fête et de convivialité. Le DJ SuperPaz a animé la fin de la fête qui a rassemblé estivants et locaux jusqu'au milieu de la nuit.

Longue vie à la Guinguette.....

Qu'elle nous revienne l'année prochaine !

(1) Sur un extrait de « Ainsi parlait Zarathoustra » et de poèmes de Nietzsche





La fête du patrimoine

Le vide grenier



Une vingtaine d'exposants ont été accueillis à partir de 6h30 sous les platanes de l'espace Sirven. Parmi les exposants, il était possible de déguster et d'acheter des produits locaux : vins (Clos Padulis, domaine Esclarmonde et les Caves du Mont Tauch), huiles essentielles (Franck Saury), légumes (Association Merci la Vie), ... ainsi que participer à plusieurs ateliers : vannerie d'art (Guilaine Soulabail), couture (l'atelier couture de Paziols), ou découverte du territoire en Quad (Petrolhead Quad de Paziols). Petits et grands ont pu se divertir avec une dizaine de jeux anciens en bois (Alortujou de Céret). les petites voitures à pédales (Aude Cathare Évasion) étaient exclusivement réservées au plus jeunes !



Les contes

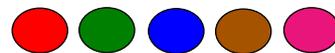
Dans l'après-midi, Véronique Meaux et Elisabeth Limorté, conteuses et membres de l'association *Au contoir du Conte*, sont venues charmer le public par une série de contes autour d'un thé ou d'un café.



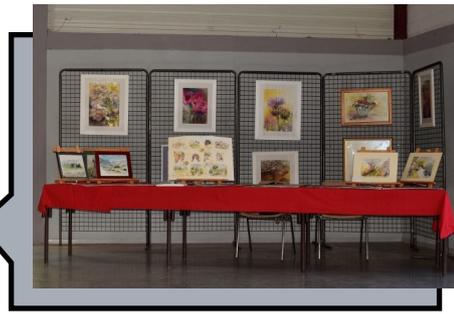
Le stand ASFEP

Les produits vendus, l'huile d'olive de l'ASFEP, confitures ...





- Exposition Présentation du futur Parc Naturel Régional



- Anne-Marie Chillaron aquarelliste réputée, paziolaïse de naissance et de cœur.

Les expositions

Boris Normand, Perpignanais, ayant vécu et travaillé dans les Hautes Corbières, est un artiste performer qui s'est lancé avec succès dans la pratique picturale du speed painting. Le défi consiste à reproduire en atelier, des heures durant, un graphisme ou une photographie, jusqu'à obtenir le trait le plus juste et le plus précis en temps limité. Le challenge est d'arriver à des performances de 5 à 6 minutes. *A la demande de l'ASFEF, il a réalisé cette œuvre représentant Claude Nougaro et le Clocher «mexicain» de l'église de Paziols.*



- Des artistes à Paziols Lolita, dessins originaux



- Des artistes à Paziols, l'atelier de peinture de Tuchan, Maguy Perrier Présentent leurs œuvres

Le repas de midi

Cette année, le repas de la fête du Patrimoine a pris des airs de flamenco. Un menu tapas a été proposé et 210 repas ont été servis. Cette assiette tapas se composait d'un morceau de *tortilla de patatas* (omelette de patates), *pan con tomate y chorizo* (pain à la tomate et chorizo) et *pan con queso Manchego* (pain avec du fromage Manchego), une tranche de pastèque et d'un verre de vin. Un glace venait ensuite aider la digestion.



Le concert surprise



Les PRIMATES

L'envie leur à pris.

Le temps est à la canicule et les soirées sont propices, sous les platanes de l'espace René Sirven, de siroter une boisson fraîche. A la va vite des affiches sont tirées et placardées à Tuchan et Paziols pour cette soirée festive.

L'invitation était lancée et les PRIMATES ont assuré. Ils nous ont concocté 2 h00 de concert gratuit pour cette soirée du 2 août. Un répertoire de chansons françaises et des compositions originales.

Au bar, bière, soda, jus de fruits, vin rouge et eau pour les plus sobres.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour profiter de ce moment amical.

Et comme toujours dans ce quatuor infernal :

à la guitare et au chant Roland, à la basse Marco, à l'autre guitare Frédéric et à la batterie Renaud.

Nous espérons un prochain évènement pour avoir le plaisir de les écouter et danser. L'hiver sera-t-il chaud ?



Les Copains d'Avant

Une première :

la Castagnade du samedi 9 Novembre 2019

Cette manifestation était animée par l'orchestre Eden composé d'une batteuse, de quatre chanteurs et chanteuses dont l'un était aussi pianiste et Eddy le plus jeune avec une voix d'or.

La présidente Josette Llasat et quelques bénévoles étaient allés chercher les châtaignes en Ardèche dans une belle ferme vivant des produits de leurs châtaigneraies.

Au repas :

- Brisures pour la salade en entrée.
- Rôti de veau accompagné de châtaignes.
- Crème de châtaignes en dessert.

À la fin du repas, la centaine de convives a pu déguster les châtaignes cuites à la braise par Armand, Jean et Bernard.

Celles-ci étaient servies dans un cornet pour ne pas se salir les doigts !



A renouveler !....





MUSIQUE EN TERRE CATHARE

Concert du jeudi 17 octobre 2019
par les chorales Bin Singen et Tutti Swing

L'amitié est à l'origine du projet

de deux amis originaires d'Aix-la-Chapelle (Allemagne) qui ont choisi de vivre une partie de leur vie en France dans leurs maisons respectives à Paziols et à Bize-Minervoix.



Les deux amis aiment chanter chacun dans leur chorale respective :
un à Aix-la-Chapelle,
l'autre à Bize-Minervoix.

À Aix-la-Chapelle c'est dans un cœur d'hommes qui s'appelle « Bin Singen »,
à Bize-Minervoix c'est dans une chorale mixte nommée « Tutti Swing ».
Cette soirée du 17 octobre était intitulée :
« C'est ça l'amitié et le Swing de Claude Nougaro ».



« C'est ça l'amitié » :
titre d'une des chansons chantées par Bin Singen.
« Le Swing (Claude Nougaro) » faisant partie du programme de la chorale Tutti Swing.



**Cette soirée était entièrement
dédiée à l'amitié.**

Les deux chorales se sont rencontrées ce soir du 17 octobre pour la première fois à Paziols.
Chacune a chanté son programme .
Pour consolider cette amitié une chanson a été interprétée par les deux chorales ensemble.
Comme l'écrivait Fabrice Froissard chef de cœur de Tutti Swing :



**« Même si nous ne nous connaissons pas encore
vraiment...on anticipe »**

Ce fut donc une soirée surprise aussi bien pour les choristes que pour les auditeurs. A la fin du concert, le traditionnel verre de l'amitié fut offert par Musiques en Terre Cathare.

**Que reste-t-il à dire sinon :
Vive l'amitié !**

LE REPAS DES AINÉS

Cette année encore les Aînés de Paziols ont été à la fête. Pour notre plus grand plaisir à tous l'orchestre EDEN était à l'œuvre dans sa prestation spectacle de cabaret.

Une estrade, des éclairages, une table de mixage et un clavier ont mis en scène la chanteuse et les deux danseuses.

Le spectacle à démarrer par la chanson de Luz Casal « Piensa en mi »

Les couples se sont aventurés sur la piste pour danser entre autre pasodoble, rock, madison ...

Musiques, couleur, danse et bonne humeur composaient ce menu festif.

L'accueil et le service de ce repas concocté par le Corbiérou, était assuré par : le maire, des élus et des bénévoles.



Pour les aînés de plus de 75 ans qui n'ont pas pu se déplacer, un colis de Noël leur a été apporté à domicile.

Après un apéritif frugal, Au menu :

- ◆ Tiramisu au chèvre frais sur lit de verdure au jambon de montagne
- ◆ Sorbet arrosé
- ◆ Duo de canard (parmentier de canard et Civet de Canard)
- ◆ Duo de fromage
- ◆ Chocolat blanc au éclats de nougatine en assiette, confiture des Corbières
- ◆ Bavaois
- ◆ Vins, mousseux, café
- ◆ Papillotes.



Toujours en forme Toujours la forme

La pratique de la gymnastique sous le signe de l'autogestion à Paziols.

L'ensemble des participants et participantes a pris en charge l'organisation et la pratique de cette discipline.

Tous les mardi et jeudi à 18h00 salle polyvalente de Paziols pour une durée de 2h00.



La MJC de Paziols millésime 2019



Le président et le bureau de la MJC de Paziols sont ravis d'avoir organisé les

manifestations de l'année 2019. Nos remerciements vont aux nombreux participants, ainsi qu'aux personnes ayant apporté leur aide pour l'organisation. Nous serons présents en cette fin d'année pour fêter avec vous la saint Sylvestre à la salle polyvalente de Paziols. Nous vous attendons de pied ferme l'année prochaine.

Le président Jean-Marc Torta .



« lèvan de taula » Au son de l'accordéon, de la trompette et du saxo,



La tradition veut que durant la fête de l'été, les jeunes accompagnés des musiciens de l'orchestre de la soirée à venir passent

dans toutes les rues du village au moment du repas de midi.

Ils s'arrêtent devant une maison et font lever les habitants de table, (lèvan de taula) en occitan. Ceux-ci donnent la pièce et demandent une chanson, les musiciens l'interprètent. Les jeunes offrent une fleur ou un collier en papier ... Et on passe à la suivante.



Bien souvent il leur est offert un petit coup à boire.

Attention plusieurs petits coups ... et les

« Lèvan de taula » continuent... !!!



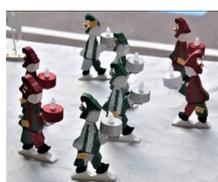
Marché de Noël de l'école

Samedi 14 décembre 2019, le marché de Noël fête cette année ses quinze ans.

Les objets sont réalisés artisanalement par les petites mains de l'équipe dans l'atelier situé au 2ème étage de l'immeuble de la M.J.C.

Les fées de l'atelier sont : Alos Françoise, Buéno Dominique, Canteteau Nicole, Sanchis Marie-France, Talau Jackie.

Elles sont aidées par quelques parents d'élèves qui fabriquent chez eux. Merci au nouvelles petites mains qui viendront apporter leur aide. Elle seront les biens venues.





Au mas on se croirait devant une vitrine et les illuminations de Noël des grands magasins. Jean Claude nous a concocté un décor. **Non deux !!** Le premier en partie basse qui représente un paysage enneigé avec sa grande roue qui tourne lentement.

On peut y voir aussi tous ces personnages qui dévalent les pentes enneigées. Au dessus Armand a fabriqué une crèche.



Tout y est dans un paysage sorti du fin fond de la Palestine. Animaux, végétation et personnages ...



Le quartier du Mas n'est pas un grand boulevard même s'il s'est paré de mille feux.



Dans ce renforcement Jean Claude a habillé la rocaille et les arbres d'ampoules scintillantes.

Quelques tables dressées, toutes sortes de bouteilles, jus de fruits chocolats et cacahuète, tout est prêt pour recevoir les voisins, les amis pour partager le verre de l'amitié. Merci pour ce moment. Merci d'avoir créé cette ambiance.



Les Lumières de la Ville





Un Centre de Santé Public pour les Hautes Corbières

Et si c'était vrai ????

C'est en tous les cas désormais du domaine du possible.

On peut dire que les voyants sont au vert pour le Centre de Santé Public, **-Le CSP-** sera un centre communal géré par la commune de Tuchan avec pour partenaires-associées les communes environnantes signataires d'une Convention.

Les médecins salariés du Centre de santé auront leurs cabinets dans l'actuelle Maison de Santé.

Ils seront des médecins sous contrat de travail.

Ils assureront les visites au Cabinet et assureront aussi les visites à domicile sur le territoire des communes partenaires.

La pratique des Centres de Santé est une pratique qui existe un peu partout en France, mais dont on entend peu parler.

C'est une pratique qui tend à se développer car elle correspond mieux aux nouvelles exigences des « nouveaux médecins. »

On n'est pas sans se rendre compte que la carrière des médecins a changée depuis quelques années, que le métier se féminise, que les modes de vie changent, avec des exigences nouvelles en terme de rythme, de qualité de vie et de contraintes familiales, que la réglementation évolue entraînant des lourdeurs administratives qui prennent une part de temps importante dans la journée d'un médecin...

Toutes ces évolutions font apparaître le salariat comme une solution qui prend de l'ampleur et que les pouvoirs publics considèrent aussi très adapté aux territoires ruraux.

En même temps nous sommes encore très attachés, dans nos territoires ruraux, à la pratique d'une médecine de proximité, une médecine qui prend en compte l'environnement du patient, ses points forts et ses points faibles.

sortons de la décroissance de l'offre de soins ; essayons un nouveau modèle : celui des Centres de Santé Public

La carte vitale renferme bien des informations mais elle ne devine pas ce que le médecin pourra diagnostiquer parfois sans que le patient ne le sache lui-même.

Cela n'est pas être contre le progrès que de vouloir résister à la pratique d'une médecine virtuelle déshumanisée de tout contact.

La pénurie de médecins provoque la désertification de nos villages ; sortons de la décroissance de l'offre de soins ; essayons un nouveau modèle : celui des Centres de Santé Public

Les habitants des communes partenaires ont tous reçu dans leur boîte aux lettres, dans le courant de l'été dernier, un document expliquant le fonctionnement des centres de santé public.

Pour ceux qui n'en auraient pas eu connaissance et qui souhaiteraient l'obtenir vous pouvez en faire la demande soit par mail à :

collectifsantecorbières@gmail.com

soit vous adresser auprès de la Mairie de Tuchan qui vous le délivrera.

L'ouverture du Centre Communal de Santé Publique est prévue en Juin 2020.

Le centre de santé pratiquera obligatoirement le tiers payant (aucune avance pour le patient)

Vous êtes nombreux à demander si le projet est encore d'actualité, s'il avance ? D'où la nécessité de cet

article dans le journal de Paziols.

Le « Collectif Santé Danger Corbières » né à la fin du printemps a travaillé durant de longues semaines pour faire mûrir le projet ; aujourd'hui, le projet est acté, les organismes de tutelle informés, les politiques sollicités ; le projet est sur les rails !

Nous lui souhaitons en cette période de vœux une belle destination pour une pleine réussite.

Le collectif santé danger corbières.

BACCHUS, La Vigne, l'Homme et le Vin ... L'Interview ...

Nous continuons notre reportage sur les neufs Vignerons indépendants de Paziols. Les six premiers interviews réalisés sont :

Dans le *NuMéro Neuf*

Le **Domaine POC A POC** - Xavier Ponsart,
Le **Domaine le vin de Papi** - Alain Nouzières et
Le **Domaine De Mena** - Sébastien Agelet,
et le *NuMéro Onze*

Le **Domaine Esclarmonde** - Luc et Gaétan Esclarmonde,
Le **Domaine Bertrand-Bergé** - Sabine et Jérôme Bertrand,
Le **Domaine des Gragnotes** - Erika Mazer et Benoit Guillot.

Dans ce *NuMéro Douze* nous vous présentons toujours sous forme d'interview deux vignerons indépendants de Paziols et leur domaine.

Clos Padulis - Thierry Billes,

Le **Domaine De Roudène** - Jean-Pierre Faixo,

Le dernier interview à paraître sera le **Domaine Clos Nysa** - Sylvain Faixo.

Monsieur Sylvain Faixo n'était pas en mesure de nous recevoir pour réaliser cet interview dans les délais que nous lui avons fixé.

Clos Padulis

Bonjour Dominique, Bonjour Thierry.



Thierry, tout d'abord un peu d'histoire, comment es-tu venu à la viticulture ?

Mes parents, grands-parents, arrière-grands-parents ont toujours été viticulteurs. Il y a deux personnes dans le village qui ont fait l'arbre généalogique de la famille, la famille Rolland. Elles sont remontées jusqu'au XVI^e siècle.

Cela veut dire que depuis cette époque, j'ai des ancêtres qui ont vécu à Paziols et qui sont enterrés au cimetière. C'est vrai que pour moi, mes racines sont à Paziols. Certains ont été viticulteurs, d'autres ont fait des métiers différents, mais en attendant, pour moi c'est du concret, du terroir, et je le revendique.

Mes racines, je ne vais pas les oublier !

Après mon BTS Technico-commercial en agro-alimentaire, j'ai commencé à travailler dans la distribution. J'étais acheteur fruits et légumes, fleurs et plantes dans une centrale d'achat à Colomiers (à côté de Toulouse) pendant six ans. Mais, j'avais quand même cette idée au fond de moi de revenir à Paziols.

Mon frère Laurent était installé comme viticulteur, et je voyais comment cela se passait avec la Cave Coopérative du Mont Tauch.

Ils avaient des résultats et c'était intéressant. Je suis alors venu m'installer à Paziols en 1996. J'ai travaillé quelques temps seul. Puis, on s'est monté en GAEC avec Laurent et travaillé ensemble pendant quelques années.

J'ai quitté la Cave du Mont Tauch en 2013, quand elle a été mise en redressement judiciaire.

Dans le plan de redressement, il était acté que chaque coopérateur était redevable de un an et demi de stock.

Dans la mesure où ton stock est à zéro, que ton patrimoine ne vaut plus rien, tu te dis qu'il ne te reste rien.

À ce moment-là tu te poses la question : **que fait-on ?**

Avec Dominique on a fait le constat :

les vignes sont là, elles font du raisin, à toi de faire le vin et d'aller le vendre.

Dominique

C'était aussi ne pas vouloir renoncer à quelque chose qui te tiens à cœur.

Thierry

C'est à partir de ce moment-là que l'on a décidé de s'installer vigneron indépendant et de faire notre vin mais, avec une problématique de structure.

Je n'avais juste que le bâtiment de stockage de mon matériel derrière ma maison.

Je n'étais pas préparé à faire mon vin, je n'avais pas de bâtiment pour entreposer mes cuves.

C'est là que j'ai rencontré la famille Faixo, Jean Pierre en l'occurrence.

Il a été le premier avec qui j'ai discuté et il m'a ouvert ses portes.

C'est quelqu'un qui m'a donné l'opportunité de faire mon vin et de rester vivre à Paziols.

Merci Jean Pierre, merci à la famille Faixo.

Depuis la vendange 2018, je vinifie chez moi.

Dominique

Tu as changé la cuverie, il fallait que la vendange 2018 rentre chez nous.

Thierry

Oui, le plafond du bâtiment est trop bas pour les cuves que je possédais chez Jean-Pierre puisque elles étaient à l'extérieur.

Ce sont des investissements Importants

Thierry

Ce sont des investissements, mais c'est vrai qu'après ce que l'on a vécu, j'en ai parlé autour de moi et j'ai trouvé des investisseurs.

C'est un système disons « novateur », c'est de

l'investissement participatif.

La société d'investissement que j'ai trouvé m'a acheté une partie de mon exploitation. Cette partie a été transformée en parts qui ont été vendues.

De fait, je me retrouve avec des associés dans le domaine. Ce sont les acheteurs des parts qui sont rétribués en vin et non en monnaie sonnante et trébuchante.

Ces personnes ne sont pas intéressées par l'argent mais par le fait d'être reçues sur un domaine, de déguster du vin, manger un morceau et profiter d'un moment agréable.

Ce sont essentiellement des gens des villes qui viennent passer un week-end.

On a fait plusieurs animations cette année.

On contacte nos associés par mail .

La dernière animation c'était le week-end du 11 novembre. On a planté un peu plus de deux cents oliviers.

Je leur ai montré comment procéder pour le premier et après avec une pelle bêche pour l'un et le pot pour l'autre, tout le monde a planté.

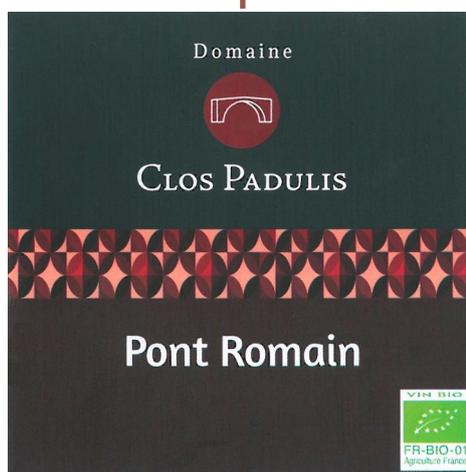
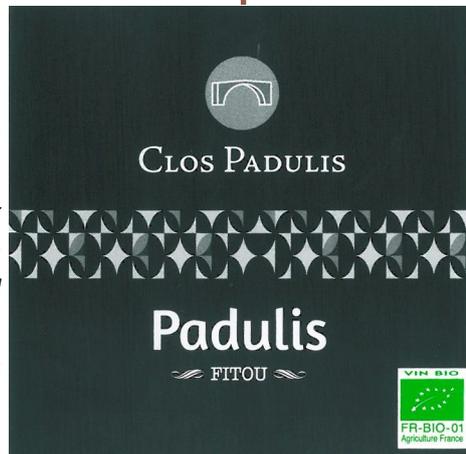
Le dimanche 10 novembre on était 35 à 40 et le lundi 11 novembre 25 à 30 .

Tout ce monde dans l'olivieraie.

Ces personnes sont des

ambassadeurs du domaine.

Ils achètent notre vin et le font connaître.



Dominique

Ce n'est pas un investissement spéculatif. Ce sont des passionnés qui sont contents de voir comment cela se passe de l'intérieur.

Thierry

Avec Dominique nous avons fait de belles rencontres.

Les personnes que l'on rencontre font partie de notre aventure et se régale avec les animations proposées et les repas partagés comme la cargolade du mois de juin. C'est simple, pas sophistiqué et humain. C'est ce qu'ils veulent.

Pour les vendanges, ils n'ont pas hésité à venir nous aider lors d'un week-end.

Dominique

Ce n'est pas un rapport clientèle-producteur, cela devient comme une grande famille avec une relation basée sur la confiance.

On est constamment dans l'échange et le partage.



Thierry

Ils ne veulent pas que l'agriculture disparaisse, que les campagnes soient remplies de friches. Ils veulent aider les agriculteurs qui ont choisi de vivre de leur métier.

Les origines du Clos Padulis, pourquoi Padulis ?

Le domaine date de 2013. En ce qui concerne le nom du domaine, c'est un des premiers noms de Paziols au XIIIe siècle. (1)

Dominique

C'est tout un questionnement quand tu crées quelque chose, tu te dis tous les choix ont leur importance, ils peuvent avoir des répercussions mais pour Thierry c'était une évidence. S'il avait fait le choix de revenir à Paziols, c'est que son attachement

était très fort. De plus sa famille est **une** très ancienne famille du village.

Thierry

Je préfère parler de mon village que de moi. Ce qui restera c'est le nom du domaine, ses vins.

Il y a une cuvée qui s'appelle Pont Romain.

Je sais que ce n'est pas un pont romain et que Jules César n'est jamais passé dessus, mais un pont romain parfaitement restauré et j'invite tous mes visiteurs à aller le voir.

Dominique

Et puis c'est notre adresse. On habite 7 chemin du pont romain.

On constate que tu as une âme de commercial. En termes de marketing, de vente comment es-tu organisé ?

Oui, j'en parle avec passion, parce que j'aime ce que je fais. Quand on rencontre des acheteurs potentiels qui viennent déguster au domaine ou dans un salon, qui vous disent : «ce que vous faites c'est bon et cela me plaît », je me dis alors que je suis dans le vrai, c'est motivant.

Pour la vente :

On vient d'en parler longuement mes associés font partie de mon réseau de vente en direct.

La commercialisation en bouteilles se fait pour une partie à l'export, en France via des grossistes et des agents commerciaux ainsi qu'en réseau CHR et sept à huit salons aux particuliers par an.

Le domaine est en agriculture biologique ?

Oui, dès que j'ai quitté la cave du Mont Tauch en 2013 j'ai mis toute mon exploitation en conversion bio pour trois ans (durée légale). Dès le millésime 2016 j'ai pu mettre le label AB sur mes bouteilles.

Le domaine comprend 12,5 hectares de vignes et 3 hectares d'oliviers.

Les traitements, le travail du sol :

- Conformes au label AB: soufre et cuivre, la confusion sexuelle contre le vers de la grappe.
- Labour avec interceps. Amendement par engrais organique.

La vendange : manuelle



Les cépages :

- Carignan 6ha, Syrah 2ha, Grenache noir 1,5ha pour le Fitou
- Cinsaut 1ha pour le vin de pays rosé
- Merlot 1,5ha pour le vin de pays rouge
- Grenache gris, blanc 0,5 ha pour le vin de pays blanc

La gamme :

- Fitou
 - ◆ Padulis
 - ◆ Sérénité
 - ◆ Un troisième en cours d'élaboration
- Vin de pays
 - ◆ Pont romain rouge
 - ◆ Pont romain rosé
 - ◆ Pont romain blanc (prochainement)

La production :

12 000 à 14 000 bouteilles, le reste en vrac au négoce.

Les étiquettes :

élaborées par une amie avec une déclinaison de couleurs. Le graphisme représente aussi bien un grain de raisin qu'une olive. Le logo, quant à lui, représente le pont « romain ». Pour la cuvée Sérénité, nous avons conçu une étiquette plus épurée.

La diversification :

tu es connu pour être le premier à avoir replanté des oliviers

Oui, je pense qu'il ne faut pas rester en monoculture. Avoir un deuxième type de production peut permettre de compenser en partie une mauvaise récolte.

Déjà convaincu par l'agriculture biologique, j'ai planté en 2004 l'olivieraie, conduite d'emblée en bio.



Les deux variétés d'olives plantées sont la lucque et l'olivière. (0,80 ha en lucque, 2,2 ha en olivière). Les olives sont pressées au Moulin de Minerve à Corneilla.

La quantité d'huile produite est contingentée, vendue sur précommande en bouteilles de 50 cl en vente directe.

Une autre diversification en cours !



Nous avons rencontré un artisan vinaigrier qui a fait ses armes à Banyuls. Il a monté sa propre vinaigrerie à Corbères (Vinaigrerie des Domaines) et nous a convaincu de « tenter l'aventure ».

Notre vinaigre est produit à partir de notre Fitou. Pour l'instant notre production est confidentielle .

A voir plus tard.....

J'ai conscience d'avoir été bavard, mais si nos associés sont nos

ambassadeurs, pour notre part nous essayons d'être les ambassadeurs de notre région et de sa culture.

Merci Dominique et Thierry pour votre accueil. Merci de nous avoir fait partager votre passion

(1) Extrait du livre Paziols (1580-1880) Trois siècles d'histoire locale de Bernard Péricon

A l'heure actuelle, il semble que la plus vieille mention écrite connue de Paziols soit un texte de 1208 dans lequel il est question de la « Fortia de Pasulis ». Quelque temps plus tard, en 1215, un autre document cite la « Villa de Pazuls ».

Ces deux textes concernent un différend à propos du fort de Paziols et de divers autres lieux, entre l'abbaye de Lagrasse et les seigneurs de Termes.

Vers 1260, ce sont les mots de « Padullis » qui sont utilisés. A la fin du XIIIe siècle, on trouve « Castrum de Pasuls » ou « Pasulis », puis au début du XIVe siècle (1308), « Villa de Pasulibus ».

En 1538, le nom se transforme et devient « Pazyols » ou « Pasyols », puis « Pasiols » vers 1600, et enfin Paziols en 1660 environ.

Dans son dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Dauzat indique qu'il faut peut-être rapprocher Paziols du mot latin « palus, paludis » signifiant « marais » .

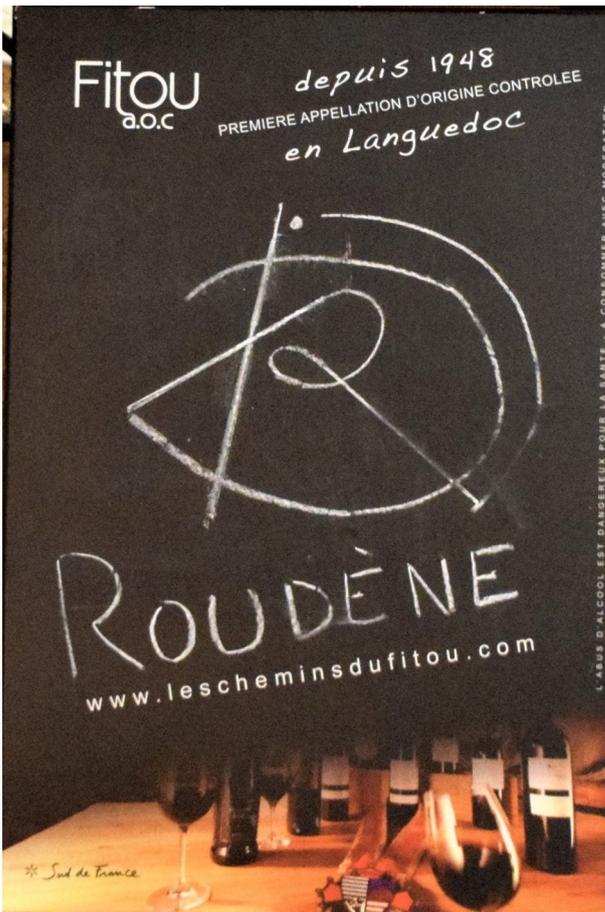
D'après Allibert, Revue Internationale d'Onomastique (1956), le mot initial aurait subi une métathèse. Il serait alors devenu « Padulis » au lieu de « Paludis.

Par ailleurs, Lemoine dans son ouvrage sur la toponymie du Languedoc et de la Cascoigne (1975), explique que le « d » utilisé comme consonne intervocalique s'affaiblit généralement en « z ». Il semble que l'on soit en présence d'un tel cas, « Padulis » devenant alors « pazulis », probablement par suite d'une prononciation négligée.

Pour mettre un terme à cette approche, il faut ajouter que la tradition orale locale raconte que la plaine entre Tuchan et Paziols était à l'origine un marécage asséché par les moines de Fonfroide au moyen de tout un réseau de canaux dont le ruisseau principal, l'Aguyo Maïral (littéralement le ruisseau-mère) existe encore de nos jours.

En l'absence de données plus précises ou plus anciennes, il paraît donc que l'explication du mot « Paziols » par « marais » soit très plausible et puisse être retenue.





*Bonjour Jean-Pierre,
merci de nous recevoir
dans ton caveau.*

*Comment es-tu venu à la viticulture ?
Qu'elles études as-tu fait ?*

Drôle de question ! Je suis venu à la viticulture parce que pour moi c'était la tradition. J'ai toujours vécu dans cette ambiance .

J'ai passé mon BTS viticulture-oenologie en 1972. Fin novembre 1973 je suis parti travailler à Lyon comme en témoigne ma lettre d'embauche de la société Albert Rivat S.A. Aujourd'hui peut-être, j'ai le regret de ne pas avoir fait carrière (retraite confortable au lieu d'une retraite d'exploitant).

Mais j'avais la passion de la mer, de la montagne, de ce pays « Les Corbières » où j'avais commencé à pratiquer la spéléologie dans les années 68-69 (Barren d'en Pous), le départ d'une amitié avec le Professeur Henri Salvayre. Toutes ces activités me manquaient, le pays aussi.

*Dans ta famille, c'est la famille Faixo ?
C'est important pour toi les racines !*

Très important les racines, c'est la famille Faixo. C'est aussi la famille Sirven-Lafitte.

J'ai dans mes archives l'arbre généalogique des Lafitte ainsi que celui des Sirven.

Tous les documents que je possède dans les deux familles sont authentiques.

Je remercie Jean Cartade d'avoir fait des recherches sur les compoix et d'être remonté jusqu'en 1573 et, aussi Bernard Péricon d'avoir classé mes archives et fourni certains documents.

Pour l'anecdote, je reçois un jour la visite de Frédéric Lafitte petit fils de Robert Lafitte qui me demande si le caveau Sirven-Lafitte situé à côté de la chapelle était bien mon caveau familial.

Je lui réponds oui.

Après avoir confronté nos

documents la conclusion s'impose :

«même moule, mêmes origines ». Le grand-père de ce Frédéric Lafitte était Directeur Scientifique du Bureau de Recherche Géologique et Minière à Paris et Professeur au Muséum.

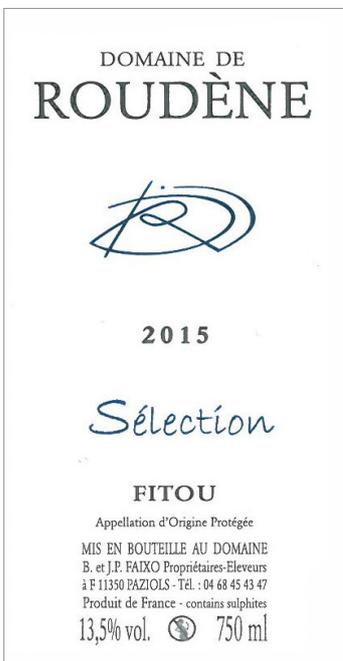
Quant on est jeune, on est fou, fou, on ne pense pas à tout cela, puis avec l'âge on mûrit et on s'intéresse à faire des recherches sur ces ancêtres.

Il y avait des vignes familiales ?

Oui, certains documents de partages, de litiges attestent la mention « vignes, terres cultivables », dont un remonte à 1623.

Il y a toute cette tradition qui vient de ma mère, mon grand-père, etc, etc.

C'est à partir de là que j'ai construit le domaine et créé certaines cuvées.



Tu est tombé dedans depuis tout petit !

Certes oui, mais comme tous les parents, ils veulent que leurs gosses fassent des études. J'ai donc fait mes études et, direction Lyon pour y travailler chez Albert Riva S.A. regroupant Vins Carrousel et la maison Pellerin à Chalon sur Saône. C'était intéressant, cela m'a formé, j'ai appris mon métier.

Avoir un diplôme c'est bien, mais on apprend surtout par la pratique.

Mes parents vieillissant, fils unique, c'est à cette période que j'ai connu ma femme. Cela devenait compliqué. Voilà pourquoi je suis revenu. Peut-être le mal du pays ?

Quelle est la date de la création du domaine ?

Mon grand-père Augustin Sirven vinifiait son vin chez lui (aujourd'hui maison de Claude Nougaro). Puis il est rentré à la Cave Coopérative de Paziols . Moi j'en suis sorti en 1985.

La création du domaine Roudène c'est 1985.



La première récolte au domaine : 1986 .

Quelle surface avais-tu à cette époque ?

Quand j'ai débuté en 1976, si je consulte les registres j'avais, sept hectares trente cinq. C'était à cette époque le moyens/gros . Après cela a été l'escalade.....

Pourquoi Roudène ?

D'abord, Roudène est le lieu-dit où la cave de vinification est implantée.

D'autre part, dans les années 85, il a fallut donner un nom aux rues du village. Il avait été envisagé d'appeler l'actuelle Avenue du Roussillon, Avenue de Roudène. Roudène ne faisait pas l'unanimité parmi certains riverains. Cela m'a donné l'idée de donner ce nom au domaine. Un peu par défi, j'aime bien la provocation !

Donc toujours les racines !

Toujours les racines, oui toujours les racines ! Prenons l'exemple d'une lettre de 1896 répondant à la demande de mon grand-père voulant commercer avec son cousin Laborde négociant en vin à San Cristobal (Argentine). Le problème était que les coûts de transport, les taxes argentines très élevées sur le vin français rendaient celui-ci hors de prix en Argentine. Il faut rajouter que le montant des taxes argentines étaient en représailles des taxes françaises sur le blé argentin ! Les problèmes d'hier et d'aujourd'hui sont les mêmes. Lettre très intéressante à lire.

Quel type d'agriculture pratiques-tu ?

L'agriculture raisonnée. A partir du mois de Janvier j'entrepris ma conversion bio. Il faut suivre la tendance.

Cependant, cela ne changera pas grand-chose.

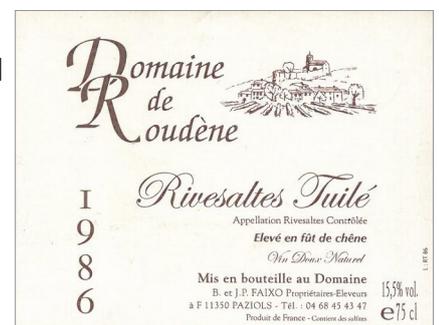
Au niveau traitement tu vas te mettre au cahier des charges bio ?

Obligé, qu'est-ce que cela va pouvoir bien changer. J'utilise du soufre, du cuivre, des huiles essentielles.

Dans les années 80, les représentants de produits phytosanitaires venaient, et on prévoyait à l'année tant de litres à l'hectare, tant de passages, etc... On étaient de bons clients ! Mais quelle « connerie » ! Aujourd'hui, je traite quand il faut et non pas systématiquement.

J'y vais ponctuellement.

Pourquoi dépenser des sommes folles, il y a le côté économique qui t'oblige à raisonner..... Il ne faut pas avoir peur des mots.





Et pour l'amendement ?

C'est de l'engrais organique que l'on utilise. Une structure étant en bio, on ne va pas changer de tracteur et de matériel.

Ta vendange est manuelle ou mécanisée ?

Je tends à la mécaniser le plus possible. Cette année c'est au moins 80 %.

Le reste : vendange manuelle.

Vigneron c'est quatre métiers !

Oui quatre métiers et plus. Il faut être comptable, commercial, viticulteur, vinificateur, mécanicien, électricien, électronicien, Il faut toucher à tout.

Quels sont les cépages sur ton domaine ?

Les cépages classiques : Carignan, Syrah, Cinsault, Marselan et Merlot.

Quelle est leur répartition sur le domaine ?

- Trop de Syrah,
- du Grenache,
- pas assez de Carignan,
- du Marselan,
- du Merlot et
- du Cinsault .

Il y a aujourd'hui nécessité de rééquilibrer en Carignan et en Cinsault.

Quelle est ta gamme ?

Elle se compose :

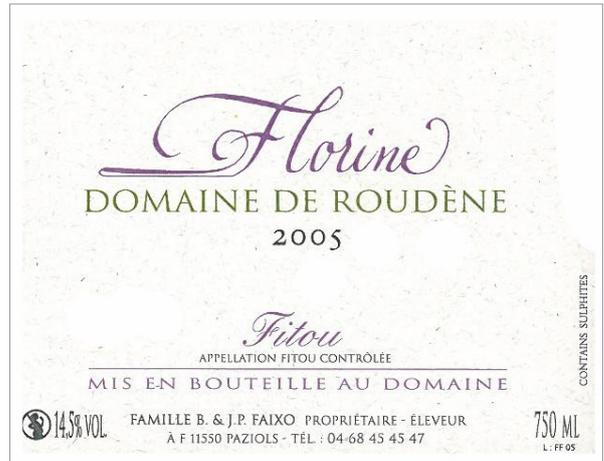
- d'un Fitou entrée de gamme : Jean de Pila
- Pourquoi Jean de Pila ? C'est un ancêtre de ma femme. Toujours la mémoire !
- d'un Fitou sélection
- d'un Fitou vieilli en fût de chêne
- d'un Fitou cuvée Florine
- Pourquoi la cuvée Florine ?



Ma tante et ma mère étaient surnommées « les Florines » .

Un de leurs ancêtres Jean Lafitte avait épousé Florine Raynaud de Camps sur Agly .

Un petit geste en leur souvenir.



- et peut-être un Fitou ou Corbières que je compte nommer :

Cuvée du Capitaine Bernard Sirven.

Pourquoi une cuvée du capitaine Bernard Sirven ? C'est mon arrière, arrière, arrière, arrière grand-père.

Il était Capitaine des Grenadiers dans l'armée de Napoléon. Je possède bon nombre d'archives le concernant. (Vous en êtes les témoins !)

J'avais l'idée de cette cuvée en réserve.

Un jour, une personne qui se reconnaîtra vint m'interroger pour savoir si Augustin le Capitaine, mon grand-père était un surnom, un sobriquet ? Fin de cette histoire.

- d'un Blanc (maccabeu et muscat)
- d'un Rosé (Cinsault et Grenache)
- de deux Rivesaltes
 - Maccabeu (millésime 2002)
 - Grenache (millésime 1986)

Tu as beaucoup de surface en Maccabeu ?

J'avais..... Aujourd'hui deux hectares, la production est destinée aux particuliers.

Quelle est ta production ?

Avec la société Jeanjean, suivant les années, quatre ou cinq embouteillages de 20 000 bouteilles par an.

Principalement destiné aux supermarchés.

Pour notre clientèle c'est entre 10 et 15 000 bouteilles.

Fais-tu des salons ?

Non.

Pour les étiquettes, quelle a été ta démarche ?

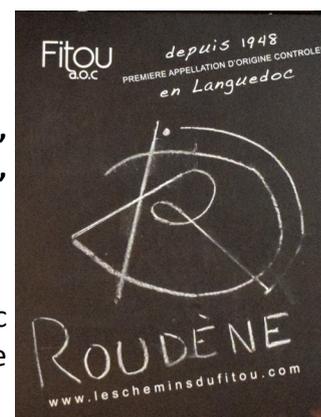
Les étiquettes sont très classiques, seul le logo est un peu spécial.



C'est une signature ?

Oui, c'est une signature, une véritable signature, très important pour moi.

On va moderniser le blanc et le rosé, il faut tout de même être tendance.



Mon rêve !

Dans ma tête, j'ai vingt ans, même si je me rapproche des soixante dix .

Le navigateur Jean-Luc Van d'en Speede qui a effectué le tour du monde à la voile, mais à l'envers, à contre courant, sur un petit voilier, sans assistance technique et qui a soixante dix ans !

Voilà un rêve !

En fait tu es un homme de l'eau qui vend du vin !

Oui, passionné par l'eau, que ce soit en mer ou sous terre.

L'eau a façonné « le terroir », sans eau pas de terroir, pas de vignoble.

L'eau a façonné notre histoire.

Et en toute modestie, d'avoir contribuer avec mes amis spéléologues du Groupe d'Études du Karst (GEK) et de l'association l'AFAC, à la découverte du champ thermal de Paziols.

● **À la Une Municipale**

Eaux souterraines de Paziols



Le samedi 20 juillet en matinée, la mairie de Paziols était ravie d'accueillir un groupe de plongeurs spéléologues (www.epaves-passion.com) qui a présenté un échantillon de leurs explorations dans le sous-sol paziolais, notamment les siphons de la Mousque d'Aze.

Ces plongeurs émérites nous ont fait découvrir les merveilles des rivières souterraines qui se trouvent sous nos pieds et seuls quelques initiés ont eu le privilège de les apprécier.

Alors que nous fêtons cette année le cinquantième anniversaire du premier homme sur la lune, nous n'avons inventorié que 10 % des réseaux souterrains car il n'existe pas d'autre moyen que l'exploration humaine pour dresser une cartographie des galeries sous la couche terrestre.

Cette conférence a permis à

l'assistance de poser de nombreuses questions sur le matériel employé par les plongeurs, les contraintes de ce sport, les micro-organismes rencontrés dans ce monde de ténèbres, leurs relations avec les milieux scientifiques, en un mot deux heures placées sous le signe d'une grande qualité d'échanges et de découvertes.



PLONGÉE SOUTERRAINE

INVITATION CONFÉRENCE sur la plongée souterraine au cœur des merveilleux sites des Corbières

Entrée libre Salle Polyvalente de Paziols





Marie-Paule

Tu ne souhaitais pas de longs discours, nous tâcherons d'être concis dans le propos. Mais tout de même ... De l'avis général de tes proches, Paziols et les amis des villages alentour ne pouvaient pas te laisser partir sans t'adresser un mot, une pensée, une dernière étreinte affective et sincère. Sincère, comme tu l'as été au cours de sept décennies, authentique, vraie, avec tes forces et tes faiblesses.

Dans ce cheminement tu as toujours fait preuve d'un engagement désintéressé dans l'univers associatif, politique, culturel, puis un peu plus près de nous dans le milieu caritatif. Tu as œuvré avec une abnégation et une détermination sans faille toujours guidée par le leitmotiv du bénévolat.

Sois remerciée profondément pour tout ce que tu as apporté à notre communauté villageoise, ce Paziols que tu as beaucoup arpenté pour prospecter, ou annoncer telle manifestation, tel évènement.

Ton tempérament parfois éruptif cachait beaucoup de sensibilité, quelquefois des moments d'angoisse dans un monde où tant de repères semblent s'être dispersés.

Tu sais Marie-Paule, il me serait aisé de discourir sur ces soixante dernières années pour t'avoir côtoyée comme bon nombre de nos concitoyens, mais fidèle à ton souhait nous arrêterons là cet éloge funèbre.

Non sans avoir évoqué cependant, ton admiration attentive envers tes cousins et amis les plus proches parmi lesquels William pilote professionnel à la patrouille de France et dont tu mouais les prouesses techniques et artistiques. Tu ne manquais jamais l'occasion de prévenir les villageois sur ses passages remarquables dans la pureté du ciel Paziolais, dans un panache tricolore.

Marie-Paule, le moment de l'au-revoir est maintenant venu, Laure ta cousine, ses enfants, ses neveux et nièces, leurs conjoints, tes amies Colette, Régine, tes voisins ... les villages du tour du Tauch, la liste n'est pas exhaustive, les amis, nous sommes là pour te dire nos regrets et t'entourer de notre affection. Paziols te rend à tous les tiens et, ... comme l'avait si bien relaté ton père Paul dans la chanson qu'il avait composée tu vas désormais reposer pour l'éternité dans cette terre, celle de tes ancêtres « à Paziols dins l'Audé al pé d'un fort »

Adissiatz pétito et repose en paix.

Marie-Paule aujourd'hui le Canigou a revêtu son manteau blanc, le rossignol et le merle moqueur ont mis un peu la sourdine, mais demain ?

Demain nous reviendra ... Le temps des cerises.

Alain AZEAU

**Quand nous en serons au temps des cerises
Et gai rossignol et merle moqueur
Seront tous en fête**

Les belles auront la folie en tête

Et les amoureux du soleil au cœur

Quand nous chanterons le temps des cerises

Sifflera bien mieux le merle moqueur

J'aimerai toujours le temps des cerises

C'est de ce temps là que je garde au cœur

Une plaie ouverte

Et Dame-Fortune en m'étant offerte

Ne saura jamais calmer ma douleur,

J'aimerai toujours le temps des cerises

Et le souvenir que je garde au cœur.

Jean Baptiste Clément 1866



Abonnement numérique :
faites-nous parvenir votre adresse courriel à :
journalpaziols@orange.fr



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Tous nos vœux de bonheur :

MAS Sophie, née le 27/07/2019 au foyer de MAS Benoît et WIATKOWSKA Iwona
BARONCHELLI Gabriella, née le 01/08/2019 au foyer de BARONCHELLI Bruno et GOESSENS Laurie

DECES

Nos regrettés :

- ◆ HUGUES née MARTY Georgette, le 11/07/2019: 96 ans
- ◆ PAREILLO Vincent, le 08/10/2019 : 95 ans
- ◆ ROUSSEAU née FRANCOIS Andrée, le 30/11/2019 : 88 ans
- ◆ SEGUY Marie-Paule, le 05/12/2019 : 73 ans